



Négociations de l'accord Classifications (Coefficients & échelons)

La 3^{ème} réunion de négociation s'est tenue ce 29 juin.

La CGT est arrivée en réunion avec des propositions concrètes, et surtout, travaillées avec les salariés concernés.

Nous avons également fait des propositions pour modifier l'accord existant afin de l'améliorer.

Pourquoi renégocier ? Parce que l'évolution des technologies et les diverses restructurations amène à la réalité suivante :

- Il y a une trentaine de postes où les coefficients sont sous évalués
- Et une dizaine de postes de polyvalence qui ne sont pas l'échelon 3.

La CGT a néanmoins pris le temps de faire remonter à la Direction le fort mécontentement des salariés qui refusent l'intitulé de poste générique "opérateur de production" pour tous les services au coefficient "130".

Il faut impérativement ajouter que chaque "opérateur de production" ait le nom du poste tenu à la fin. *Exemple* : "opérateur de production compostage".

La Polyvalence et la Polycompétence doivent être reconnues et valorisées !

La Direction a jugé utile de dire qu'elle ne prévoyait pas de remettre d'argent dans les négociations.

Pour elle, il ne doit pas y avoir d'impact économique pour l'entreprise ! Donc il faut négocier sans que cela ne coûte à l'entreprise. La Direction voudrait donc renégocier pour que rien ne bouge ! **NON, c'est pire !** En lisant le projet d'accord de la direction, nous nous sommes rendus compte qu'elle gagnerait de l'argent, car elle enlève tous les articles qui sont favorables aux salariés, et revoit le restant à la baisse !

Elle veut mettre un poste d'embauche au coef 120 pendant 6 mois (*contre 1 mois actuellement*), et si un salarié part 1 an, il revient à l'entreprise au coefficient 120 ! Et elle ajoute à cela le poste générique au coefficient 130...

Ce qui revient tout simplement à dire qu'ils tirent les coefficients vers le bas !

Comme d'habitude, il faut faire plus de profits pour les actionnaires avec moins de moyens pour les salariés !

- Négociations salariales : insuffisantes !
- Jours fériés le samedi : Ne sont plus payés !
- Classifications : Tirées vers le bas !
- Horaires : l'amplitude a été augmentée !

Lorsque l'on a préparé le dossier, nous avons étudié d'autres accords applicables dans le groupe LDC, et nous avons pu constater qu'à LDC Bourgogne, la grille des salaires est inférieure que d'autres sites !
Par exemple : pour un coefficient identique, les salariés de LDC Bourgogne touchent 50 € de moins qu'à LDC Sablé SNV)

Pourtant, s'il y a refus pour les salariés, il n'en est pas de même pour les dirigeants !

- Une dirigeante qui vient d'avoir un enfant a ses horaires adaptés...
- Un dirigeant s'est vu attribuer une voiture de fonction qu'il peut également utiliser pour son usage personnel... ce qui revient à percevoir à lui-tout seul la moitié du montant de la Prime de Production demandée pour l'ensemble des salariés en production...

Quel mépris pour celles et ceux qui font des efforts et abîment leur santé tous les jours à l'entreprise !?

Et ne parlons pas des horaires aménagés d'une dirigeante parce qu'elle a un enfant de bas âge, ce qui n'est sûrement pas le cas pour les femmes travaillant en production !?

- **Pas d'argent pour les uns... Mais beaucoup pour un seul dirigeant !**
- **Pas d'aménagement possible pour les uns (ni d'horaire ni de poste) ... Mais possible pour une dirigeante !**

Les salariés n'acceptent plus ces reculs sociaux !

Les salariés veulent être reconnus pour leurs compétences !

Les salariés veulent être rémunérés à leur juste valeur !

La CGT interpelle donc les salariés, car ce qui se passe est très dangereux pour l'avenir !

En effet, nous avons une direction qui remet gravement en cause les coefficients des salariés, qui les rabaisse, des syndicats qui ne travaillent pas la question, d'autres qui ne négocient que pour leurs services, et une CGT qui est seule à avoir vu les dangers qui arrivent !

Une CGT seule ? Non pas du tout !

En effet, de nombreux salariés nous ont interpellés pour que nous agissions !

Nous avons donc commencé par faire une pétition pour prendre le temps d'expliquer aux salariés et de permettre à la direction de négocier avant conflit !

L'attente des salariés était forte, nous étions attendus, à tel point que nous avons été débordés lorsque nous l'avons faite signer lundi 28 juin.

La signature de la pétition va donc se poursuivre durant l'été, ce qui nous permettra de voir tous les salariés de toutes les zones, y compris pendant les vacances.

En attendant, comme la pétition vous concerne toutes et tous, et que les élus CGT sont en nombre limité, vous pouvez les aider.

Comment faire ? C'est très simple !

Il vous suffit de télécharger et d'imprimer la pétition qui est sur le Blog CGT (*tapez "CGT LDC Bourgogne" sur Internet*) et ensuite de cliquer sur l'article : "*Pétition Jours fériés & Classification*".

Une fois la pétition téléchargée, vous pouvez l'imprimer, la signer, et éventuellement la faire signer à vos collègues... Ensuite, vous la remettez à un délégué CGT proche de vous, ou de remplir la fiche contact pour nous dire de passer vous

La Direction sait que le personnel est derrière nous, elle sait que le personnel est motivé !

Elle sait que si les négociations n'avancent pas, il y aura conflit !

Comme c'est le cas actuellement dans plusieurs sites de LDC sur des sujets similaires.

Il est donc important que le plus de monde possible soit mobilisé, et l'exprime collectivement en signant très massivement la pétition.

La régression sociale ne se négocie pas ! Elle se combat !

Les efforts pour les uns et les profits pour les autres, ça suffit !

STOP !

Les salariés doivent exiger leur dû !